

Proposition de classement d'un arbre dit « Frêne Collin »

vendredi 19 novembre 2021 à 16h02

Source : [Commune](#)

👍 J'aime 0

Partager

🐦 Tweeter



Imprimer



Envoyer



Commentaires

La Ville innove et propose de classer comme Monument un arbre dit le « Frêne Collin ».

Certains arbres, au même titre que des bâtiments, font partie de notre Patrimoine. Hélas, ils sont de plus en plus menacés par différents facteurs intimement liés à notre société contemporaine (intensification de l'agriculture, imperméabilisation des sols...). Les identifier et les protéger devient une évidence pour maintenir et valoriser notre cadre de vie.

Selon les critères de la Région wallonne, un arbre est considéré comme remarquable :

- lorsqu'il est visible entièrement depuis l'espace public ;
- lorsque le tronc présente une circonférence de minimum 150 cm mesurées à 1,50 m à partir du sol ;
- lorsqu'il répond à un intérêt paysager, un intérêt historique, un intérêt dendrologique, un intérêt folklorique ou religieux.

L'arbre dit « Frêne Collin », situé en face du n°27 de la rue Isis Collin dans le quartier Xhovémont, est très singulier et exceptionnel car le tronc du châtaignier est explosé et fait jaillir en son cœur un frêne.

Il répond aux différents critères de classement en qualité d'arbre remarquable et même au-delà.

En effet, la rareté de reprise d'un arbre d'une espèce dans une autre est exceptionnelle. Le châtaignier a une circonférence de 707 cm et le frêne de 94 cm, ce qui permet d'évaluer son âge autour de 20 ans.

Arbre « Frêne Collin » - © G. Krettels

Dès lors, la demande de classement comme Monument rentre en totale adéquation avec la volonté de la Ville de Liège de préserver son Patrimoine et dans la protection de notre environnement. Elle a placé la Transition écologique au cœur de ses priorités et s'est donné les moyens pour mettre sur pied une stratégie ambitieuse, structurelle et soutenable à long terme avec entre autres le Plan Canopée.

Le développement important de la végétalisation urbaine et la plantation de milliers d'arbres à l'horizon 2030 fait partie des leviers activés par la Ville.

Embellir, préserver et protéger notre Patrimoine est essentiel pour notre avenir, pour notre société. la Ville est bien consciente que le Patrimoine d'un pays, d'une région ou encore d'une ville est le reflet du passé mais surtout du présent, il faut donc le préserver des affres du temps et faire en sorte que cet arbre soit protégé.

Petit plus, cette proposition de classement éventuel comme monument d'un arbre (châtaignier) dans le cadre de la Semaine de l'Arbre, c'est une première à Liège !